



Remise des Prix de l'innovation des avocats en relation-clients...

La remise des Prix de l'innovation des avocats en relation-clients organisée par le Village de la Justice a eu lieu mardi 14 avril 2015 à l'hôtel Intercontinental à Paris. Venus de la France entière, les membres du Jury et les candidats au Prix ont eu à cœur de valoriser l'innovation et leurs participations à cet événement lors d'une soirée exceptionn



Le Prix du Jury a été décerné au cabinet Coll, représenté par Anne- Constance Coll, avocate associée, fondatrice du cabinet pour son dispositif facilitant l'accès au droit. Dotée d'une énergie à couper le souffle, Anne- Constance Coll a réussi à conquérir les membres du Jury grâce à son analyse très juste des besoins de droit des particuliers et des PME et au potentiel de développement de son dispositif.



De gauche à droite : Laurine Tavitian, Responsable éditoriale de Legi Team, Anne-Constance Coll, avocate associée, M. Coll. Le prix était remis par Marie Perrazi et Philippe Touzet, avocats, lauréat de l'édition précédente.

Le Jury a aussi souhaité décerner une mention spéciale au cabinet Lémeillat, représenté par Nadine Lémeillat, avocate associée, fondatrice du cabinet, pour son service global de prise en charge des victimes d'accident, d'erreur médicale et d'agression. Lors du grand Oral, le Jury a eu un « coup de cœur » pour cette innovation en raison du caractère profondément humain de Nadine Lémeillat et de son service dédié aux victimes.

www.village-justice.com

Pays : France

Dynamisme : 13



[Visualiser l'article](#)



Nadine Lémeillat, avocate associée

Le Prix du Public a été remporté par le cabinet Diametis, représenté par Géraldine Brun, avocate associée pour son offre sur mesure de direction juridique externalisée. Ce Prix, qui repose uniquement sur les votes des internautes, est attribué au cabinet ayant eu le plus de vote et la meilleure note. Grâce à une communication énergique dans son réseau et sur les réseaux sociaux, le cabinet Diametis a su conquérir son public.



Géraldine Brun, avocate associée

Couronnée de succès, cette deuxième édition est une victoire pour tous les lauréats parce qu'elle est source de partage et d'échanges entre des avocats désireux de faire bouger les lignes !

Nous reviendrons sur cet événement annuel dans les prochains jours en images, en vidéos et en détails.